



Férel



Conseil municipal

23

SEPT.

🕒 19h00

📍 MAIRIE DE FÉREL -
FÉREL

CONSEIL
MUNICIPAL

Conseil Municipal du 23 septembre 2025

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux sont invités à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Mardi 23 septembre 2025 à 19h00
dans la salle du conseil municipal

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Affaires générales : recrutement pour les opérations de recensement de la population
2. Enfance – jeunesse : approbation du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)
3. Enfance – jeunesse : approbation de la convention financière de prise en charge du Réseau d'Aide Spécialisée aux élèves en Difficulté (RASED) du secteur de Muzillac
4. Finances locales : approbation du rapport 2025 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo.
5. Finances locales : Décision Modificative n°1
6. Urbanisme : Cession en la forme administrative de la parcelle communale YK 33 au Guerny
7. Sécurité : Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie - demande de subvention auprès du Fonds Vert
8. Vie associative : subvention projet à l'association MAB MAUL
9. Affaires générales : Adhésion au groupement de commandes entre CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo et ses communes membres, pour l'achat de papier d'impression
10. Affaires générales : communication du rapport d'activité 2024 du Syndicat Morbihan Energies

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter. Vous trouverez en pièce jointe un modèle de procuration.

A FEREL, le 18 septembre 2025

Le Maire
Nicolas RIVALAN



MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férél

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00
Mardi et Mercredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi (hors juillet/août) :
09h00 - 12h00